

géoportail



OpenStreetMap

cadastre.gouv.fr



Géorisques

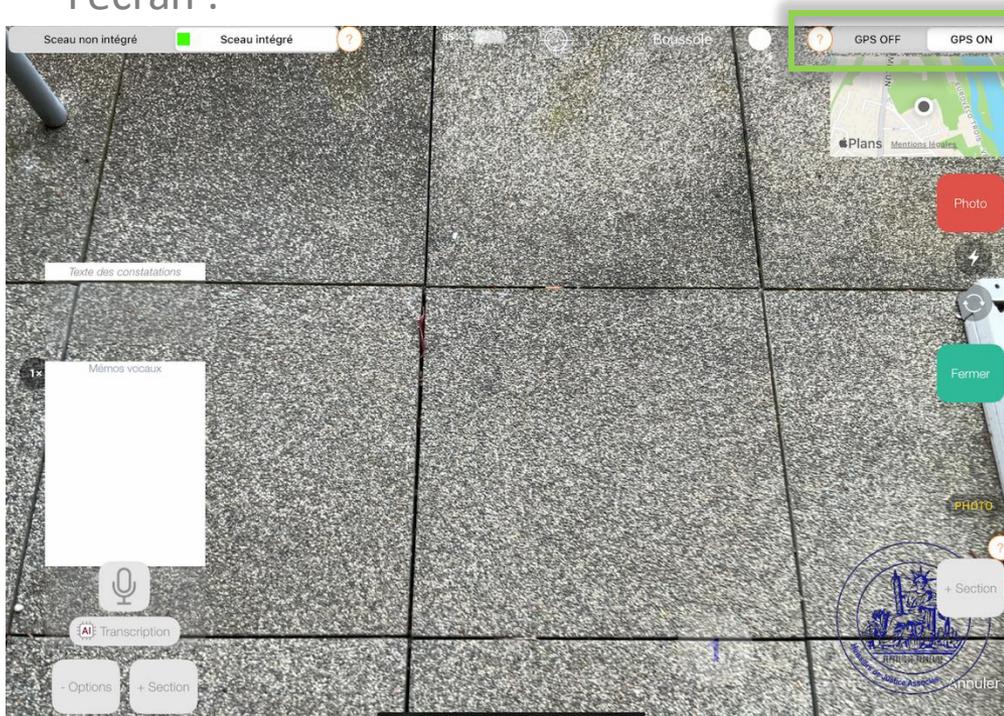
*Risques sur le territoire.*



Nécessite une connexion internet.

L'application vous permet de capturer votre position GPS lorsque vous prenez une photo. Les informations sont associées à chaque photo.

Lors de la prise de vue, il faut absolument activer l'option « GPS » en haut à droite de l'écran :

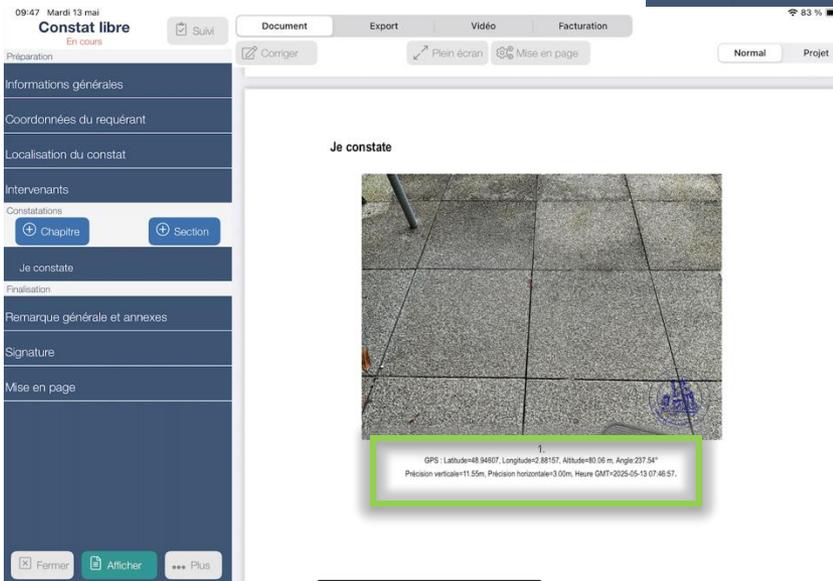
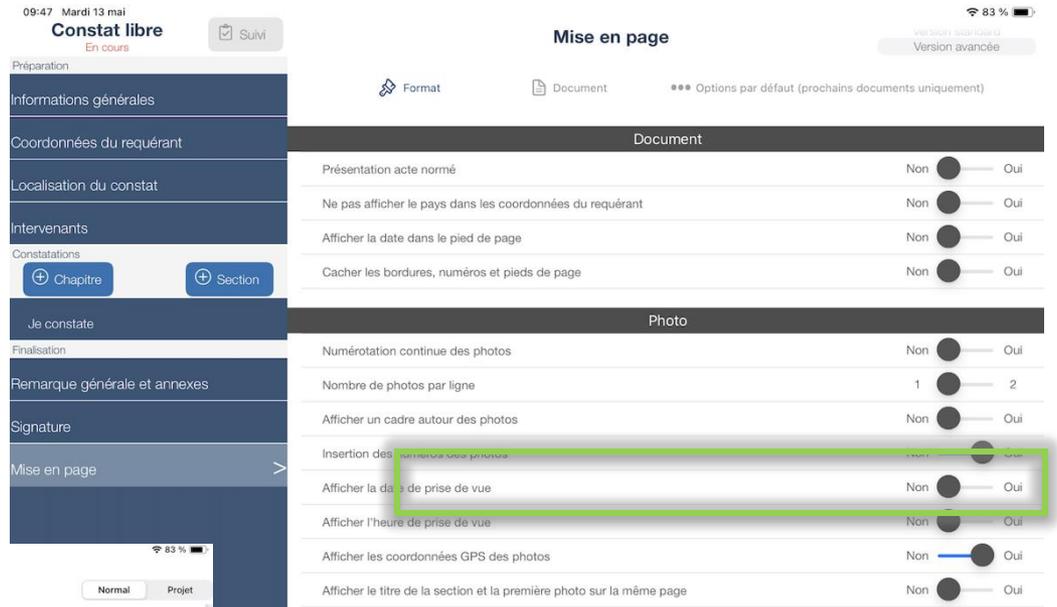


Vérifier que GPS est sur « ON »  
et que la localisation soit correcte



*L'utilisation du GPS est consommatrice d'énergie. Assurez-vous que la de votre appareil soit suffisamment chargée si vous utilisez cette fonctionnalité.*

Vous devez ensuite activer l'affichage des coordonnées GPS dans le menu « Mise en page » :



Ensuite, lorsque vous affichez le document, les coordonnées GPS sont affichées sous chaque photo.



*Option non disponible pour les photos de la section « Localisation »*

Vous pouvez aussi ajouter une carte affichant les repères GPS des photos lorsque vous êtes dans une section d'un document :

Cliquez sur



puis sur



vous disposerez du choix suivant :



*Maitrisez la géolocalisation*

**géoportail**



**OpenStreetMap**

**cadastre.gouv.fr**



**Géorisques**

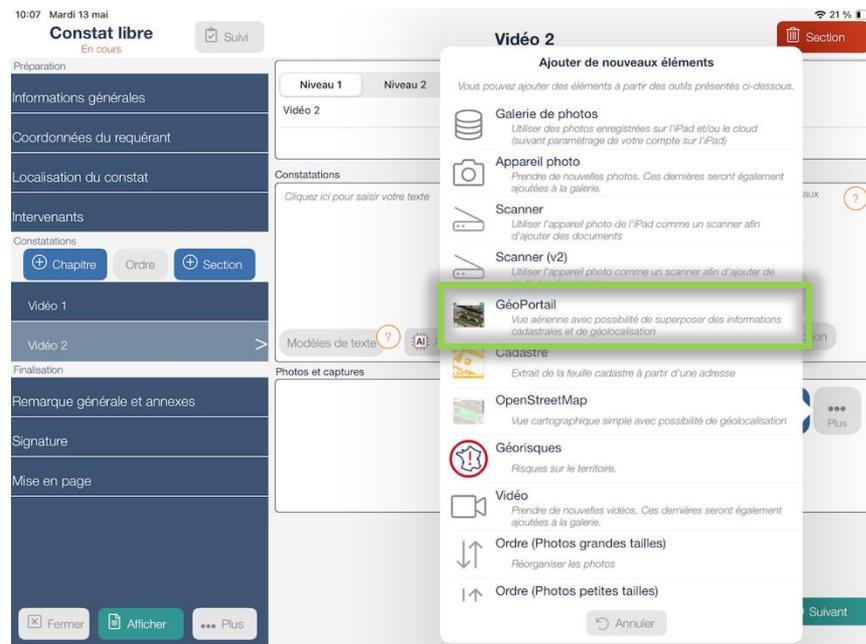
*Risques sur le territoire.*



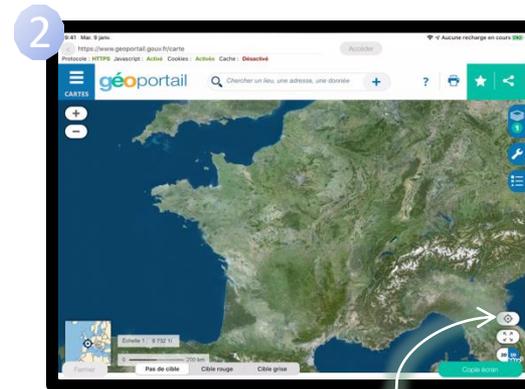
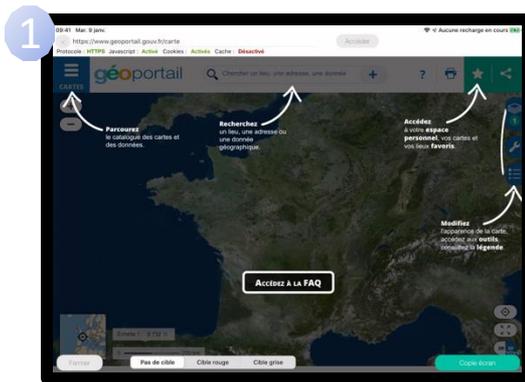
Site de cartographie du ministère,

Son avantage est de permettre d'afficher le cadastre sur les vues satellites.

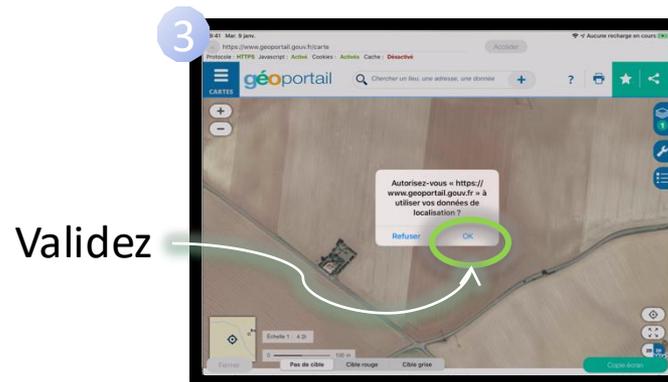
Depuis la section d'un document, cliquez sur GéoPortail :



Lors de la première utilisation vous devrez autoriser GéoPortail à vous localiser :



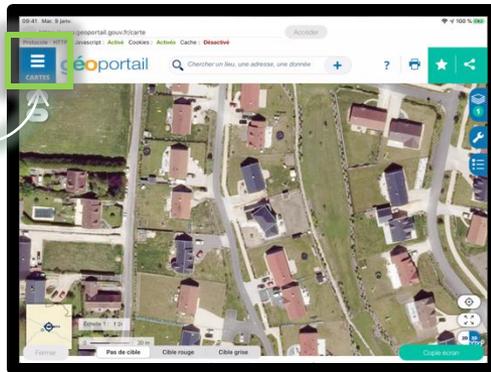
Cliquez ici



Ensuite vous pouvez ajouter les parcelles cadastrales :

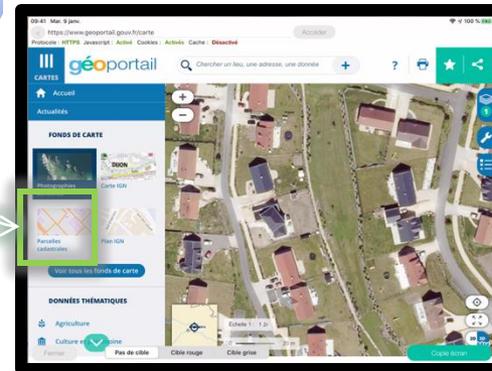
1

Cliquez sur  
Cartes



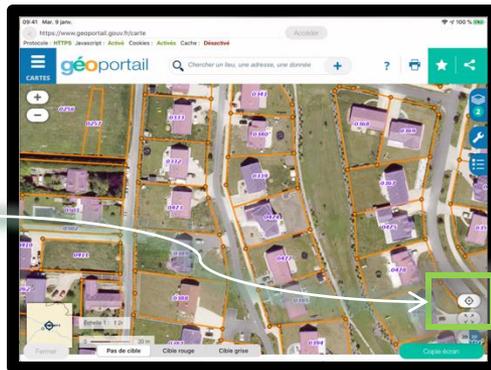
2

Cliquez sur  
Parcelles  
cadastrales



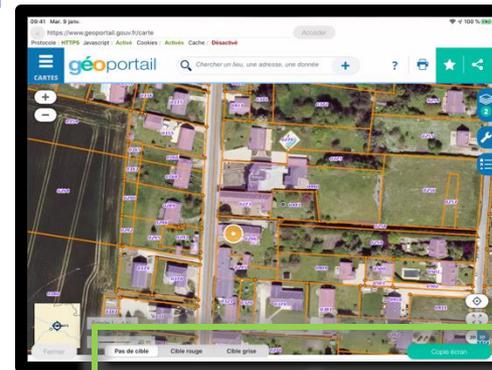
3

Cliquez sur  
le centrage  
de votre  
position



4

Votre carte  
est prête



La vue satellite intègre maintenant la couche cadastrale.

Vous pouvez insérer une cible et cliquer sur « Copie écran » qui sera insérée dans les photos.

Si nécessaire, vous pourrez ensuite cliquer sur la vignette pour afficher l'image en plein écran et dessiner des schémas sur l'image.

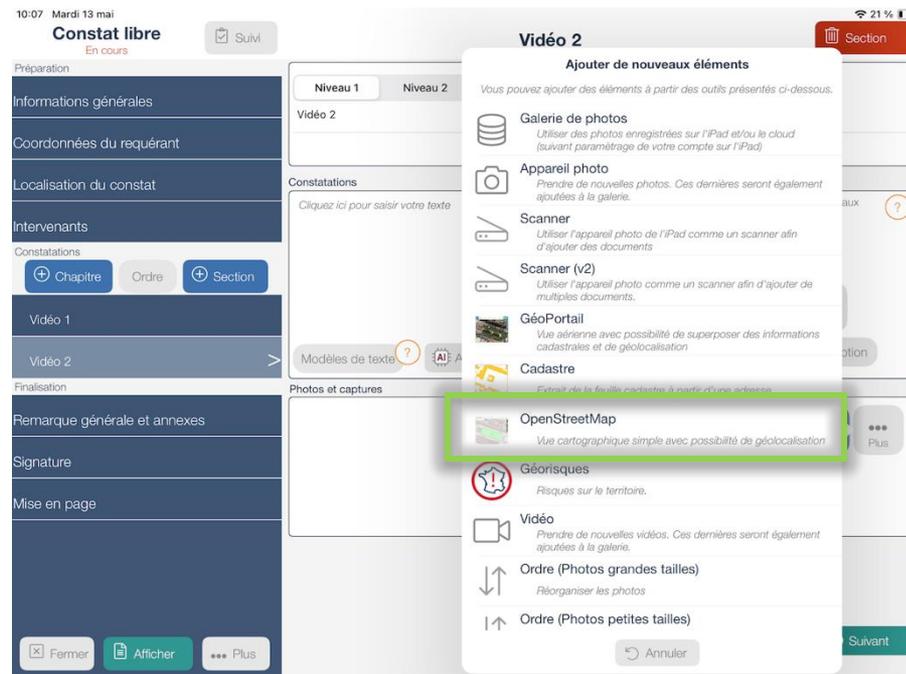
**ASTUCE :** La mention indiquant la source de la photo est automatiquement ajoutée dans le champ commentaire de la photo. Vous pourrez le modifier si nécessaire.



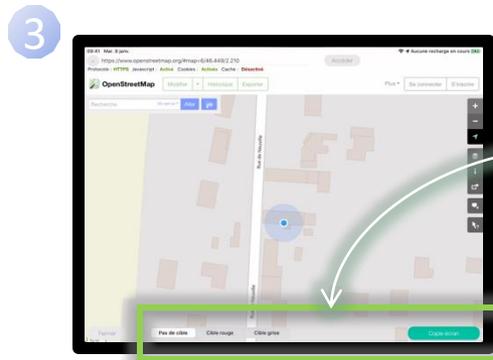
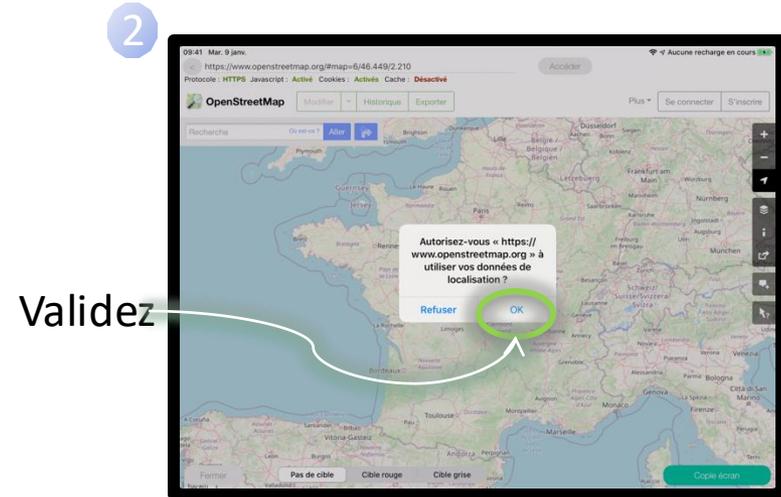
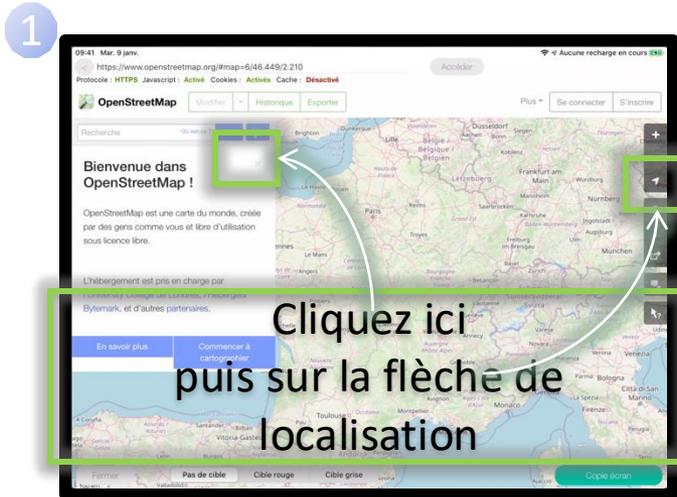
## OpenStreetMap

Le service OpenStreetMap permet d'illustrer votre document à l'aide de schémas routiers pour préciser des positions facilement.

Depuis la section d'un document, cliquez sur OpenStreetMap :



Lors de la première utilisation vous devrez autoriser OpenStreetMap à vous localiser :

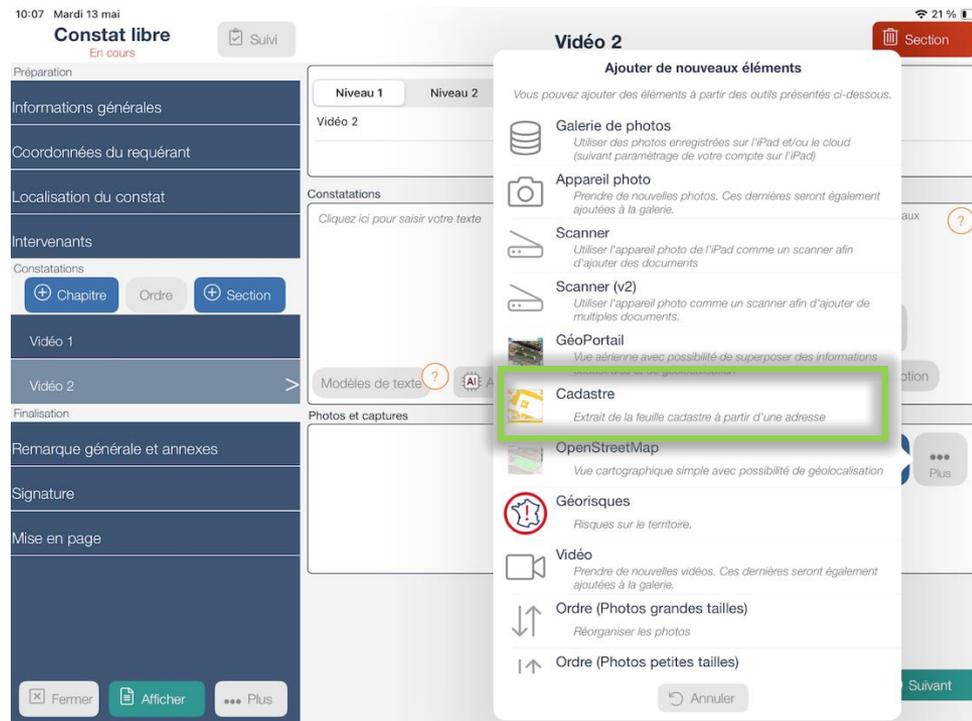


Vous pouvez insérer une cible et cliquer sur « Copie écran » qui sera insérée dans les photos.  
Si nécessaire, vous pourrez ensuite cliquer sur la vignette pour afficher l'image en plein écran et dessiner des schémas sur l'image.

**ASTUCE :** La mention indiquant la source de la photo est automatiquement ajoutée dans le champ commentaire de la photo. Vous pourrez le modifier si nécessaire.

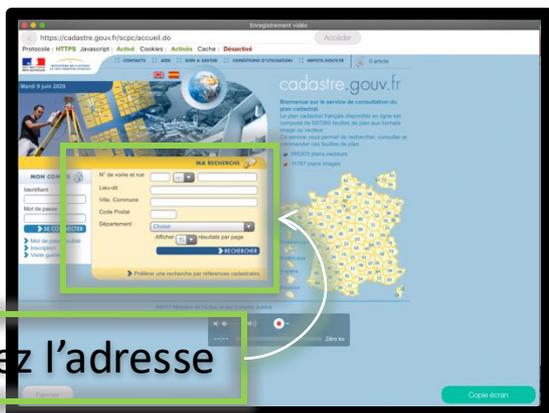
Cadastre.gouv.fr vous permet d'accéder au plan cadastral français.

Depuis la section d'un document, cliquez sur Cadastre :

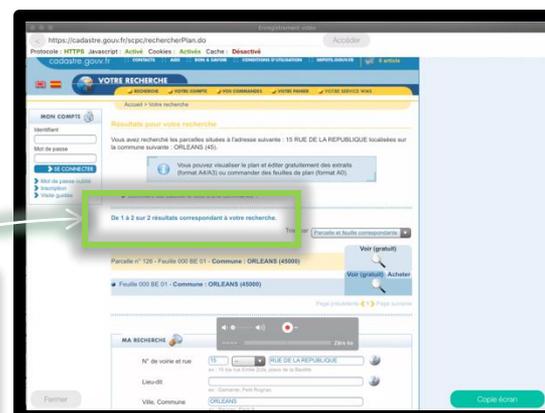


Vous accédez à la page de saisie de la localisation :

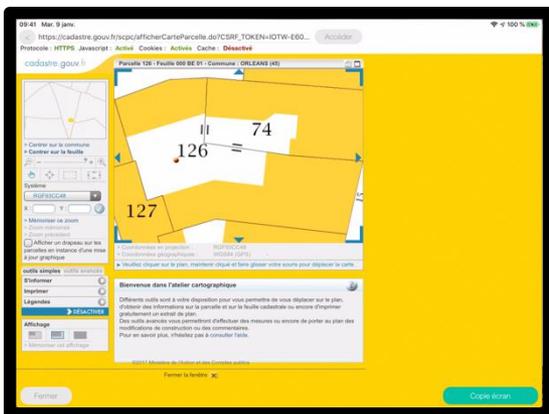
1



2



3



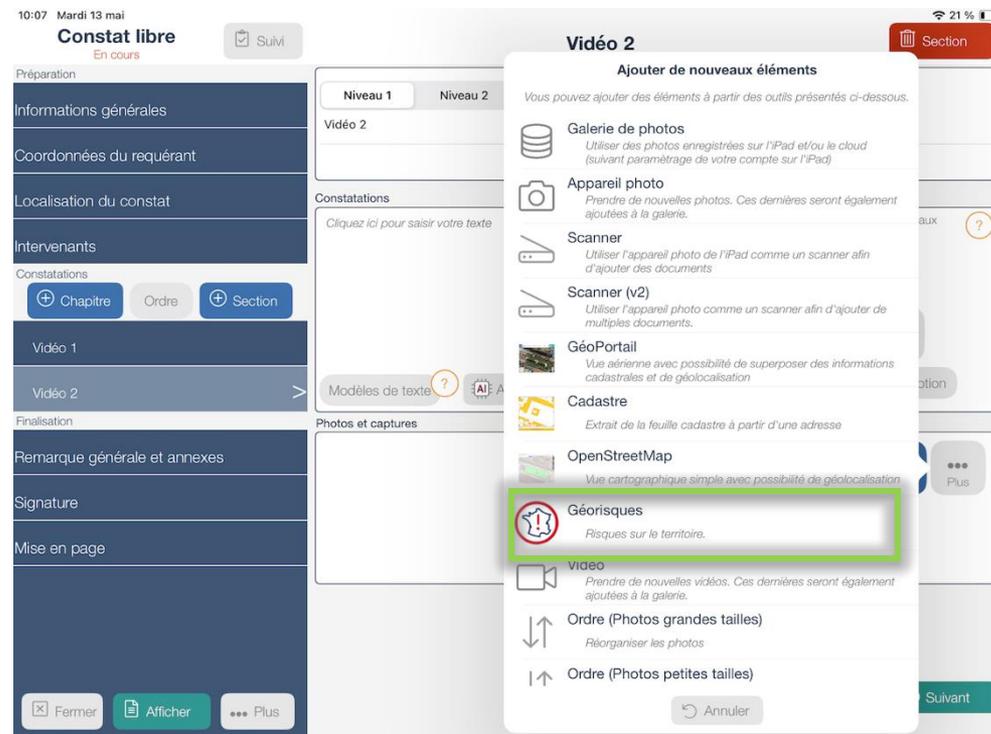
Sélectionnez  
la parcelle ou  
la feuille

Vous pouvez cliquer sur « Copie écran » qui sera insérée dans les photos. Si nécessaire, vous pourrez ensuite cliquer sur la vignette pour afficher l'image en plein écran et dessiner des schémas sur l'image.

ASTUCE : La mention indiquant la source de la photo est automatiquement ajoutée dans le champ commentaire de la photo. Vous pourrez le modifier si nécessaire.

Géorisques vous permet de mieux connaître les risques sur le territoire français.

Depuis la section d'un document, cliquez sur Géorisques :



Vous accédez à la page de saisie de la localisation :

1



Saisissez l'adresse et cliquez sur « accéder à mes risques »

2



Vous pouvez cliquer sur « Copie écran » ou « Copie écran sans scroll » et l'image sera insérée dans les photos.  
Si nécessaire, vous pourrez ensuite cliquer sur la vignette pour afficher l'image en plein écran et dessiner des schémas sur l'image.

ASTUCE : La mention indiquant la source de la photo est automatiquement ajoutée dans le champ commentaire de la photo. Vous pourrez le modifier si nécessaire.